

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202603-037

Du 2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Grand Font de Joyeuse, sous la présidence de Monsieur GONTIER Philippe, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean Marc, PLANET Olivier, ROUSTANG Yves, LAPORTE Jean-Pierre, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, MOZZATTI Albert, GALLET Françoise, GOUBE Julien, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, REBOUL Elsa, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : WALDSCHMIDT Pascal (pouvoir de LASTELLA Carole), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), PLANET Olivier (pouvoir de LACOUR Gladie), DEYDIER BASTIDE Jean Marc (pouvoir de AUZAS Vincent), LAPORTE Jean-Pierre (pouvoir de BERRES Thierry), POUGET TIRION Dominique (MARCHAL Yannick), SALEL Matthieu (pouvoir de AUDIBERT François), CHABANE Francis (pouvoir de PIERRARD TEYSSIER Nadine), BELVA Nathalie (pouvoir de PRANDI Patrice).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 29

Pouvoir : 9

Date de la convocation 24 février 2026

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean-Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

## OBJET : PROJET DE CREATION THEATRALE ET ARTISTIQUE « 50 ANS : JUBILONS » : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Président rappelle que dans le cadre des conférences d'automne 2026 organisées par la Communauté de Communes sur les 50 ans de développement local en Beaume Drobie, il est proposé une création théâtrale et artistique intitulée « 50 ans : Jubilons » par la compagnie du passage. Le budget est de 12 000 € avec une sollicitation de la Communauté de Communes de 4 000 €.

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, à la majorité (Contres CHOTIN Marie-Hélène, SALEL Matthieu, AUDIBERT François, THIBON Jean-François, TALAGRAND Michel, DJIANN Nicole, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique MARCHAL Yannick, LAPORTE Jean-Pierre, BERRES Thierry, CHABANE Francis, PIERRARD TEYSSIER Nadine, DUCROS Loïc, PANTOUSTIER Brigitte, CHASTAGNIER Brigitte, MOZZATTI Albert, PLANET Olivier, LACOUR Gladie), des présents, décide de :

**Participer** au financement du projet « 50 ans : Jubilons ! » avec une subvention de 4000 €,

**Imputer** les crédits correspondants à l'article 65888 « Autres charges diverses de gestion courante » du Chapitre 65 du budget 2026.

*Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre suivent les signatures.*

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Philippe GONTIER

Président

Jean Marc DEYDIER BASTIDE

Secrétaire de séance

